

Le, 30 Octobre 1967

Société Anonyme
ANDRÉ CITROËN
Capital : 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën
PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

N° 128 - D

CONFIDENTIELLE
(Droits de reproduction réservés)

DS 21 (DX-DJ) - DS 19a (DY-DL)

BREAK 21 (DJF) - BREAK 19a (DLF)

ID 19b (DV)

N ESSENCE (350)-N SERIE A (370)

NY (450)

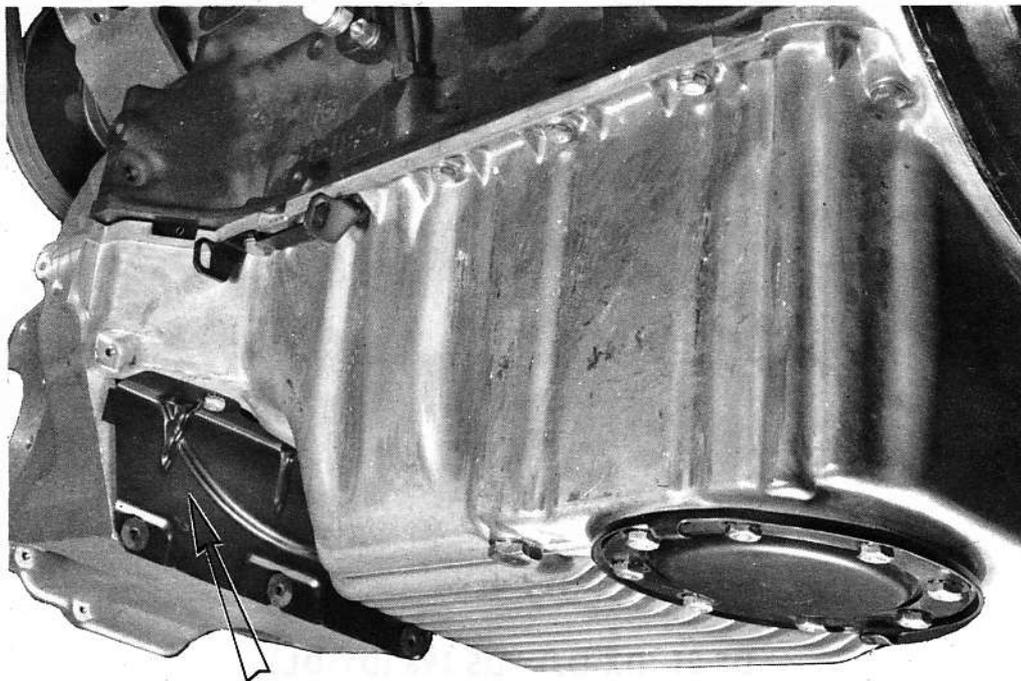
MOTEUR

Tôle de fermeture de carter d'embrayage

Depuis Octobre 1967, une tôle de fermeture du carter d'embrayage est fixé par trois vis à l'arrière du carter inférieur moteur.

Le carter inférieur moteur est modifié : trois bossages supplémentaires, avec trous taraudés permettent le montage de la tôle.

Trois butées de caoutchouc assurent le contact entre la tôle de fermeture et la partie inférieure du carter d'embrayage.



PIECES DETACHEES.

Désignation	Anciennes pièces	Nouvelles pièces
Carter inférieur aluminium	2 N 132-5	2 N 132-5
Tôle de fermeture de carter d'embrayage avec oeillets		DX 132-100
Oeillet caoutchouc (coef. 3)		1059-S
Vis de fixation de tôle de fermeture (coef. 3)		482-S
Rondelle crantée (coef. 3)		2514-S

REPARATION.

Le montage de la tôle de fermeture de carter d'embrayage, n'est possible sur les véhicules antérieurs à Octobre 1967, qu'à la condition de monter également le nouveau carter inférieur moteur.